

FICHE SIGNALÉTIQUE

State Chemical Manufacturing Company
3100 Hamilton Avenue, Cleveland, OH 44114 États-Unis (216) 861-7114

State Chemical Ltd.
1745 Meyerside Dr., Unit #1, Mississauga, Ontario L5T 1C6 (905) 670-4669

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit : **JONADE / URINAL-ADE / URINAL BUOY**
Description du produit : blocs nettoyants et désodorisants

Numéro d'urgence CHEMTREC 24 h/24 : 800-424-9300
Numéro de fiche signalétique : M01011

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

<u>Ingrédients dangereux</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>Poids</u>	<u>ACGIH</u>	<u>OSHA</u>
Alcool de suif hydrogéné	67762-30-5	< 24,0%	n.e.	n.e.
Alcools éthyloxylés	68526-94-3	< 34,0%	n.e.	n.e.
Phosphate disodique	7558-79-4	< 20,0%	3 mg/m3 (respirable)	5 mg/m3 (respirable)
Sulfate de sodium	7757-82-6	< 23,0%	5 mg/m3 (respirable)	5 mg/m3 (respirable)
EDTA tétrasodique	64-02-8	< 5,0%	n.e.	n.e.
Acide citrique	77-92-9	< 2,0%	5 mg/m3 (respirable)	5 mg/m3 (respirable)

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

SITUATIONS D'URGENCE

Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut irriter les yeux, la peau et les voies respiratoires.

EFFETS POSSIBLES SUR LA SANTÉ

Contact oculaire : Peut causer une irritation grave de l'œil. Peut produire troubles de la vision, larmoiement et rougeur.
Contact cutané : Peut causer une irritation de la peau. Éviter les contacts prolongés avec la peau.
Inhalation : Peut causer irritation des voies respiratoires, vertiges, nausée ou vomissement.
Ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut causer des troubles gastro-intestinaux.
En général : Peut aggraver les problèmes pulmonaires et cutanés.

4. PREMIERS SOINS

Contact oculaire : Rincer rapidement à grande eau pendant 15 minutes au minimum. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Contact cutané : Laver rapidement la peau à l'eau et au savon et rincer avec soin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Inhalation : Faire sortir la victime à l'air frais. Le cas échéant, rétablir la respiration. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Ingestion : Faire boire deux verres d'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Ne jamais rien administrer à une personne inconsciente. Contacter un médecin immédiatement.

5. EN CAS D'INCENDIE

Point d'éclair (méthode) : aucun 93°C
Limite d'explosivité inférieure (LEL) : néant Limite d'explosivité supérieure (UEL) : néant Température d'auto-inflammation : néant
Propriétés d'inflammabilité : Garder à l'abri du soleil, de la chaleur et de toute autre source d'inflammation.
Moyens d'extinction : Dioxyde de carbone, poudre chimique.
Lutte contre l'incendie : Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue protectrice intégrale.

6. ÉMISSIONS ACCIDENTELLES

Ventiler la zone. Rincer le produit déversé avec de grandes quantités d'eau jusqu'à la bouche d'évacuation la plus proche. Éliminer conformément à toutes les réglementations fédérales, provinciales et locales en vigueur en matière d'élimination des déchets.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Ce produit est destiné à un usage industriel uniquement. Utiliser avec une ventilation appropriée. Se laver avec soin après manipulation. Ne pas absorber. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Garder hors de portée des enfants. Garder à l'abri du soleil, de la chaleur et de toute autre source d'inflammation. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Moyens techniques : Il est conseillé de prévoir une ventilation locale ou générale lorsque ce produit est utilisé dans des espaces fermés ou au-dessus de la température ambiante.

Équipement de protection individuelle :

respiratoire : Si la ventilation ne permet pas de maintenir l'exposition individuelle en dessous des limites prévues, prévoir le port d'un appareil respiratoire agréé NIOSH correctement ajusté.

oculaire : Porter des lunettes à coques étanches ou des lunettes de sécurité à écrans latéraux non perforés en cas de risques d'éclaboussement.

cutanée : En cas de risques de contacts répétés ou prolongés, porter des gants imperméables aux produits chimiques.

autre : Prévoir une douche oculaire d'urgence pour les cas de contact oculaire accidentel.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : de couleur
État physique : solide Odeur : parfumée
Point d'ébullition : néant pH : 7,69 +/- 0,05
Solubilité dans l'eau : 95% Point de congélation/fusion : Solide ambiante à la température
Teneur en composés organiques volatils : 5,5% en poids Densité : néant
Pourcentage de matières volatiles : 7,5% en poids

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : stable
Polymérisation dangereuse : ne se produit pas
Conditions à éviter : chaleur, étincelles, flammes nues et autres sources d'inflammation.
Incompatibilité : agents oxydants, bases, agents réducteurs
Produits de décomposition dangereux : dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, oxydes de soufre, oxydes d'azote

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

CIRC / NTP / OSHA : Ce produit ne contient aucun ingrédient déclaré cancérigène humain à des teneurs supérieures ou égales à 0,1%.

<u>Ingrédients dangereux</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>LD50</u>	<u>LC50</u>
Alcool de suif hydrogéné	67762-30-5	n.e.	n.e.
Alcools éthoxylés	68526-94-3	n.e.	n.e.
Phosphate disodique	7558-79-4	5950 mg/kg (rat oral)	>100 mg/l (rainbow trout)
Sulfate de sodium	7757-82-6	>4,0 g/kg (rabbit skin)	4547 mg/l/96 hr (daphnia magna)
EDTA tétrasodique	64-02-8	3030 mg/kg (rat oral)	48000 ppm/<4 hr (rat)
Acide citrique	77-92-9	3 gm/kg (oral rat)	n.e.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

néant

13. ÉLIMINATION

Éliminer conformément aux réglementations fédérale, provinciale et locale en matière d'environnement et d'élimination des déchets.

14. TRANSPORT

Données D.O.T. : Non réglé
TMD (Canada) : Non réglé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TSCA : Tous les ingrédients de ce produit figurent ou sont dispensés de figurer sur l'inventaire du TSCA.
LCPE (Canada) : Tous les ingrédients de ce produit figurent ou sont dispensés de figurer sur les LIS/LES (Canada).
Proposition 65 (Californie) : Ce produit peut contenir à l'état de traces les substances chimiques suivantes, déclarées responsables de cancer, malformations congénitales ou autres anomalies de la reproduction par l'État de Californie.
Oxyde d'éthylène 75-21-8
Dioxane 1,4 123-91-1

SARA 313 : Ce produit ne contient aucune substance chimique toxique devant être déclarée aux termes de la section 313 de la loi Emergency Planning and Community Right-To-Know Act de 1986 (40 CFR 372).

Classification HMIS : SANTÉ = 1 INFLAMMABILITÉ = 1 RÉACTIVITÉ = 0 PROTECTION INDIVIDUELLE = B

Classification SIMDUT : Classe D, Division 2B

16. AUTRES INFORMATIONS

néant = non disponible ou sans objet
n.e. = non établi

Lire et suivre toutes les instructions et les précautions d'emploi figurant sur l'étiquette avant d'utiliser le produit. Ce produit est destiné à l'industrie et aux collectivités uniquement. IL N'EST PAS DESTINÉ À UN USAGE DOMESTIQUE OU À LA REVENTE. GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS. Bien que les informations ci-dessus soient jugées exactes et que les avis exprimés soient ceux d'experts qualifiés, les données fournies ne tiennent pas lieu de garantie ou de déclaration engageant la responsabilité juridique de la société. Ces informations sont fournies à des fins d'examen, de recherche et de vérification. L'utilisation de ces informations sera déterminée par l'utilisateur, conformément aux lois et réglementations fédérales, provinciales et locales en vigueur.

INFORMATIONS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ: (216) 861-7114

Terminé : Février 2003

Remplace : Novembre 2002

Par : Affaires réglementaires